

Flash phytosanitaire du 25 février 2022 – Grandes cultures

Vous pouvez atteindre le Service phytosanitaire cantonal à un numéro figurant en fin de bulletin.

Colza

Stade phénologique : reprise de la végétation, début d'élongation (CD 30) visible dans certaines parcelles.

Gros charançon de la tige du colza

Le vol du charançon de la tige a débuté timidement cette semaine dans les régions précoces (début du vol dès 9 à 11°C et 5°C de température du sol). L'année dernière à la même période, les captures étaient déjà très fortes. Les conditions fraîches de ces prochains jours, assorties de gels nocturnes, ne sont pas propices à une forte activité. Dans les cuvettes, on trouve majoritairement des charançons de la tige du chou (inoffensifs). C'est encore le moment de poser les cuvettes. Le gros charançon de la tige du colza peut causer d'importants dégâts s'il survient en grand nombre lorsque le colza a « décollé ».

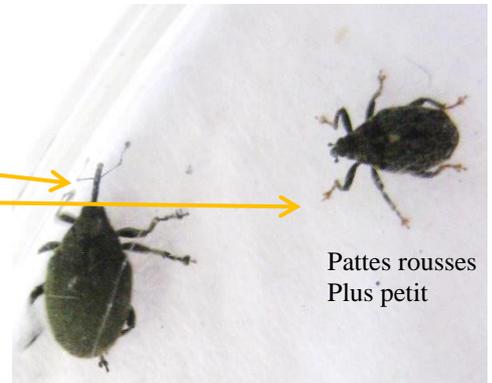


Comment surveiller les cultures ?

1. Poser les pièges (cuvettes jaunes ou plaques engluées) dans les parcelles de colza. Ces pièges permettent de repérer l'arrivée des insectes, mais pas de décider d'une intervention (voir plus bas sous « Contrôle »). Procéder ainsi pour la pose des pièges (voir FT Agridea 6.61) :

- Placer la cuvette jaune (dispositif le plus pratique) à au moins 10 mètres du bord de la parcelle, de manière à avoir le plus de chance de capturer des insectes, c'est-à-dire : si possible à proximité d'un champ de colza de l'année précédente, dans un endroit bien exposé et à l'abri du vent;
- Remplir la cuvette avec env. 1 l d'eau et ajouter du sel (antigel) et quelques gouttes de mouillant (liquide vaisselle par exemple);
- Placer le piège à hauteur de végétation (fond de la cuvette au niveau supérieur de la végétation);
- Contrôler régulièrement (au moins 1 fois par semaine).

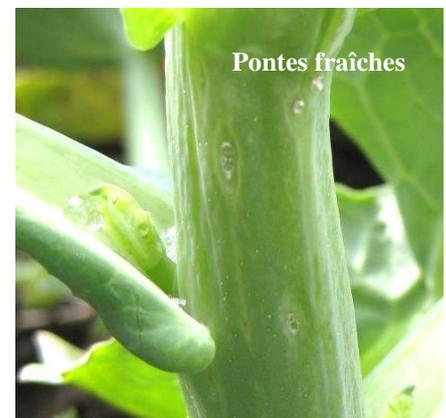
Ne pas confondre le gros charançon de la tige du colza avec le charançon de la tige du chou, qui n'est pas nuisible. Il se distingue par une plus grande taille et par l'extrémité noire de ses pattes (rousses pour le charançon de la tige du chou). Cette différence n'est le plus souvent bien visible que sur insectes secs.



2. Rechercher les piqûres sur la tige principale: dès que l'élongation de la tige a débuté, sur 10 fois 5 plantes successives, bien réparties dans la parcelle. Les piqûres sont caractérisées par une petite perforation entourée de blanc.

Seuils d'intervention:

- Dès les premières piqûres dans les régions ayant régulièrement de fortes attaques ;
- Tige de 1 à 5 cm d'élongation : plus de 10 à 20% des plantes piquées ;
- Tige de 5 à 20 cm d'élongation : plus de 40 à 60% des plantes piquées.



Intervention : ne pas intervenir trop tôt, en aucun cas avant d'avoir observé les premières piqûres. Il est important de lutter contre le gros charançon de la tige du colza avant qu'il ne pondre ses œufs dans les tiges, car cela

provoque des déformations et des éclatements de la tige. Mais il a besoin d'un temps de maturation de 7 à 10 jours entre le début du vol et le début de la ponte. Les premières interventions pourraient donc avoir lieu au plus tôt en fin de semaine. Laisser un **témoin** en cas d'intervention.

Insecticides : la FT Agridea 6.65-66 contient des informations détaillées concernant la stratégie de lutte contre les insectes au printemps. S'il n'y a que des charançons (pas encore de méligèthes), des pyréthrinoïdes A (cyperméthrine, alpha-cyperméthrine (**Fastac Perlen, délai d'utilisation 30.06.2023**), zeta-cyperméthrine (**Fury 10 EW, dernière année utilisation cette année, délai 1.06.2022**), deltaméthrine ou lambda-cyhalothrine) peuvent être utilisées. Ces produits sont efficaces, aussi à basse température. Dans le cas d'un traitement plus tardif, s'il y a déjà des méligèthes, ne plus utiliser de pyréthrinoïdes A, mais **Talstar SC (dernière année utilisation cette année, délai 1.07.2022)** ou Blocker. Il est possible de lutter contre les méligèthes avec le produit Surround (poudre d'argile) sans devoir sortir du programme Extenso. En tenir compte avant de décider de traiter contre le charançon. Prévoir un témoin suffisamment grand (une demi-barre ou une pleine barre sur 10 m de long) en cas d'intervention.

Rappel des conditions d'utilisation des pyréthrinoïdes A : la largeur de la zone non traitée le long des eaux de surface (cours d'eau, étangs, etc.) est de **100 m** pour toutes les pyréthrinoïdes A, à l'exception des lambda-cyhalothrines (p.ex. Karate Zeon, TAK 50 EG, Ravane 50 ou Techno) qui sont à 20 m. L'emploi de buses à injection d'air, par exemple, permet de réduire ces distances (voir FT Agridea 18.05.2).

Talstar et Blocker ont respectivement des distances de 50 et 100 m.

Tous ces produits sont non seulement **dangereux pour les organismes aquatiques mais aussi pour les abeilles**; pulvériser en dehors de la période de vol des abeilles.

Contrôle de l'état des cultures

→FT Agridea 1.31-32 / 2.13

En cas de mauvais hivernage, ne pas prendre de décision hâtive, mais attendre la vraie reprise de la végétation. Pour la procédure de contrôle et l'aide à la décision, voir la FT Agridea 1.31-32 et plus spécifiquement la FT 2.13 pour les céréales (comptages).

L'équipe de rédaction est à disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour une demande d'autorisation de traitement :

- André Chassot (responsable) : 026 305 58 65
- Nadège Wider : 026 305 58 73
- Jonathan Heyer : 026 305 58 71
- Claudia Degen : 026 305 58 33